



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception

21/01/2019

Dossier complet le

04/02/2019

N° d'enregistrement

F09314P 0016

### 1. Intitulé du projet

Demande de défrichement ayant pour finalité la construction et l'exploitation  
d'une centrale de production d'énergie solaire de 3,3 Mwc.

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a)	Défrichement d'une superficie totale de 7,3 ha au titre du code de l'environnement art.R-122-2.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

- Défrichement par dessouchage ou broyage de surfaces correspondant aux futures plates-formes de grutage de 3 sous-stations de distribution et d'une structure de livraison, aux emprises des pistes incendie et exploitation, des structures porteuses des panneaux photovoltaïques et des clôtures.
  - Déboisement sélectif des surfaces nécessaires au chantier.
- Surface totale de défrichement lié à la construction et l'exploitation d'une centrale de production d'énergie solaire 7,3 ha.

## 4.2 Objectifs du projet

- Réalisation d'une centrale de production d'énergie solaire :
- aménagement de plates-formes de grutage de 3 sous-stations de distribution et d'une structure de livraison,
  - création de chemins d'accès, des pistes de lutte contre l'incendie et d'exploitation,
  - installation de structures porteuses de panneaux photovoltaïques,
  - aménagement d'une clôture.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Défrichage et dessouchage des surfaces boisées à l'intérieur de l'enceinte de la centrale de production d'électricité solaire.  
Coupe sélective (sans dessouchage) des plantations hors enceinte de la centrale.

Le défrichage sera réalisé par abbattage et débardage mécanisé ou, le cas échéant, broyage suivi d'un dessouchage d'une partie de la surface déboisée.

L'enlèvement des grumes se fera par camion grumier.

Les travaux prévus auront une durée d'environ 2 mois.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation d'une centrale de production d'électricité solaire.  
Pas de défrichage en phase exploitation (entretien de la centrale et de ses abords selon les préconisations du SDIS 04)  
(Cf. Annexes A et B)

DREAL PACA				
N°	Projet de	Eléments de	Attribution	Information
Arrivé le : - 4 FEV. 2014	réponse	réponse		
Direction DREAL				
SDIS				
CLAC				
SDIS				

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de permis de construire  
Autorisation de défrichement

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Autorisation de défrichement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface coupe + dessouchage :	6,57 ha
Surface coupe sélective :	0,73 ha
Surface totale de défrichement :	7,3 ha

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

C 296 Les Broules  
C 42, C 43, C 271 Le Plan  
04600 MONTFORT  
(Cf. Annexe C)

Lors de la demande d'autorisation de défrichement des mandats de dépôt de ces propriétaires seront joints au dossier.

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 5° 58' 26" 6 Lat. 44° 3' 1" 6

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement est lié à la réalisation de la centrale de production d'électricité solaire de 3,3 Mwc envisagée par la C.P.E.S. Les Broules.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les parcelles concernées par la présente demande sont occupées par des plantations essentiellement de conifères exotiques et indigènes (Cyprès d'Arizona et Pin d'Alep), et de friches arbustives.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 12 octobre 2012 :  
règlement de la zone AUcae (zone à vocation principale d'activités économiques)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Montfort est soumise à la loi Montagne.
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Surface Submersible approuvé le 01/04/1961, valant PPRnI au titre de la loi Barnier. Le projet est en dehors des zones d'aléa.
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			Plan Particulier d'Intervention de l'usine ARKEMA à Château-Arnoux-Saint-Auban. PPRT prescrit mais pas encore mis en oeuvre. Le projet est en dehors des zones d'aléa sur les documents en projet.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au plus proche à environ : - 250 m au nord du SIC FR9301589 "La Durance" - 150 m à l'ouest de la ZPS FR9312003 "La Durance"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ : - 2 km au nord du site classé des Pénitents des Mées - 2,5 km au sud-est du site inscrit de la chapelle Saint-Donat à Montfort

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Destruction de zones de plantations de résineux de faible valeur écologique n'entraînant pas de dégradation de la biodiversité. Malgré le caractère anthropisé d'une installation photovoltaïque au sol, l'ouverture créée par le défrichement et son entretien par la mise en place d'une gestion écologique de la végétation dans l'enceinte du parc permettront l'expression d'une flore et d'une faune de milieux ouverts encore présentes actuellement de façon relictuelle au niveau de la friche arbustive, et beaucoup plus intéressante en termes de diversité. C'est ce que démontreront les expertises naturalistes jointes à la demande d'autorisation de défrichement.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Consommation d'espaces forestiers plantés

	<p>Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<p><b>Risques et nuisances</b></p>	<p>Est-il concerné par des risques technologiques ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Est-il concerné par des risques naturels ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune du projet est en zone de sismicité 4 (modérée) et est soumise à l'aléa feu de forêt. Le site du projet présente un aléa faible de retrait gonflement des argiles.</p>
	<p>Engendre-t-il des risques sanitaires ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Est-il concerné par des risques sanitaires ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Commodités de voisinage</b></p>	<p>Est-il source de bruit ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le défrichage en tant que tel et l'augmentation du trafic lié aux travaux seront sources de bruit. Les premières habitations se trouvant à plus de 450 m, celui-ci ne devrait pas être source de nuisance.</p>
	<p>Est-il concerné par des nuisances sonores ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>De plus, le projet est concerné par les nuisances sonores liées au trafic sur l'autoroute A51, situé à moins de 200 m du site.</p>
	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		Tous les travaux seront réalisés de jour.
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		Gaz d'échappement liés au trafic des engins utilisés pour le défrichement.
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		Les souches seront les seuls déchets du défrichement. Celles-ci seront acheminées vers le centre de traitement agréé le plus proche ou bien elles seront broyées sur place.
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		Les boisements concernés par le projet ne font pas l'objet d'une exploitation.



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Défrichement lié à l'installation de bâtiments au sein la zone d'activité dans laquelle s'intègre le projet de centrale de production d'énergie solaire.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi :

Au regard de la faible valeur écologique des boisements concernés et des faibles nuisances engendrées, le projet de défrichement pourrait être dispensé de la réalisation d'une étude d'impact.

De plus, le projet de parc photovoltaïque fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement complète au titre de la demande de permis de construire. Celle-ci analysera les impacts des différentes étapes de la vie du parc solaire, du défrichement engendré par la réalisation du projet à son démantèlement. L'analyse des impacts engendrés par la phase exploitation inclura notamment les modalités d'entretien du site et de ses alentours dont le débroussaillage à réaliser dans le cadre de la lutte contre le risque incendie.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ; <span style="float: right;">X</span>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <span style="float: right;">X</span>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <span style="float: right;">X</span>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <span style="float: right;">X</span>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <span style="float: right;">X</span>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

J'é certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Avignon

le 20/01/14

Signature

CPES les Broudes